



Règlement du Trophée Seniors 2024

UGolf Château de Raray

4 rue Nicolas de Lancy

60810 RARAY

Tél. : 03 44 54 70 61

contact.raray@ugolf.eu



REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du UGOLF de RARAY le Jeudi 27 Juin et le Vendredi 28 Juin 2024.

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

ÉPREUVE OUVERTE

A tous les joueurs répondant à l'ensemble des critères suivant :

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 euros valide à date de clôture des inscriptions ou aux licenciés d'une Fédération étrangère reconnue
- avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grand prix / Trophée Seniors antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la FFGolf avant la date de clôture des inscriptions, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Une tenue correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les blue jeans, les joggings ainsi que les tee-shirts sans col ne sont pas autorisés.

SERIES ET CATEGORIES SPORTIVES

Une série séniors Messieurs. Index limité à 18,4

Une série seniors Dames. Index limité à 21,4

INSCRIPTION

Les engagements doivent obligatoirement se faire par écrit accompagnés du numéro de licence, numéro de téléphone, adresse email et du règlement par chèque avant le Vendredi 15 juin 2024 à 18h00 auprès du club. La liste des joueurs retenus sera publiée le mercredi 19 juin 2024.

DROITS D'ENGAGEMENT : (journée d'entraînement incluse)

*80 Euros pour les joueurs extérieurs

*60 Euros pour les abonnés UGOLF

*40 Euros pour les abonnés UGOLF Raray + AS

CHAMP DES JOUEURS :

Le nombre maximum de joueurs sera de 144 joueurs incluant 33 dames minimum (hors wild cards) et 14 Wild Cards maximum.

LE CHAMP DES JOUEURS SERA DETERMINE COMME SUIT :

Il faut toutefois réserver 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs. Ces places seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.

Ensuite les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des dames et/ou des Messieurs

FORFAIT :

- Le joueur pourra annuler sa participation jusqu'au Lundi 24 Juin 2024 à 18h00. Dans cette hypothèse, les frais d'inscription ne lui seront pas facturés.
- En cas d'annulation de participation au-delà de ce délai, les frais d'inscription restent dus, sauf motif justifié par ces circonstances exceptionnelles (accident, maladie avec ordonnance, décès d'un proche ...) soumis à l'approbation du Comité de l'Epreuve.
- Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses frais d'inscription sera refusé jusqu'au complet règlement des sommes dues.
- Le club sera tenu par les règlements fédéraux d'informer la Ligue de ces différents cas. Le joueur se verra refuser l'inscription à tout autre Trophée Séniors organisé au sein de la Ligue des Hauts de France.

HEURES DE DEPARTS

1^{er} jour : prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1, meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.

Les départs du 2^e tour seront établis dans l'ordre inverse des résultats du premier tour, Dames et Messieurs séparément.

Les heures de départs seront disponibles sur le site internet du Golf et de la Fédération Française de Golf : le mardi 25 Juin 2024 avant 12h00.

L'intervalle des départs est de 10 minutes.

Les départs sont prévus à partir de 8h30.

MARQUES DE DEPARTS ET PARCOURS

Le tournoi se déroulera sur le parcours 18 Trous 'Licorne'

Messieurs : repère 3 Marques Jaunes – Par 72, SSS 71.2

Dames : repère 5 marques Rouges – Par 72, SSS 71

DEPARTAGE DES EX AEQUO

En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou, sur les trous 1 et 18. En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de la faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou. (classement RMS)

PRIX

Les 3 premiers Seniors messieurs en brut seront récompensés.

Les 3 premières Seniors dames en brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX

Vendredi 28 Juin 2024 au Club House, suivie d'un cocktail.

COMITE DE L'EPREUVE – ARBITRES

Fatima CORREIA (Directrice du Golf) – Amarante PIQUERET (Directrice Adjointe) – L'Arbitre de l'épreuve ou à défaut un 3^{ème} représentant du golf

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Trophée Seniors pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...)

GRAND PRIX SENIORS 2024

Jeudi 27 et Vendredi 28 Juin 2024

FICHE D'INSCRIPTION

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
TEL : N° LICENCE :
EMAIL :
NATIONALITE :
AGE :
PLACE AU MERITE AMATEUR FRANÇAIS :
PLACE AU MERITE AMATEUR MONDIAL (joueur étranger) :

Ci-joint le Chèque de :

- ✕ 80€ Joueurs Extérieurs
- ✕ 60€ Joueurs Membres UGOLF
- ✕ 40€ Joueurs Membres RARAY + AS

Aucune inscription ne sera retenue si le règlement n'est pas joint à la fiche d'inscription. (Chèque privilégié, libellé à l'ordre de : UGOLF RARAY).

Adresse: Golf du Château de Raray, 4 rue Nicolas de Lancy 60810 RARAY

La Directrice,
Fatima Correia

Le Président A.S
Philippe Cappe